

Animations de juin renseignements à l'OT 03 84 67 67 19		
Du 1 <sup>er</sup> au 30 juin à l'OT : exposition "Aléas de la planète couleurs" Alain Bal		
Vendredi 3 juin	<b>Soirée Roller fluo à Champlitte</b> "Chani'loisirs Insc (dossard + bracelet fluo) : 2 € 06 21 35 47 63	Départ plateau sportif
Samedi 4 juin	<b>Fête des voisins</b> Leffond animation 0384 67 69 09	Leffond
Samedi 4 juin <b>Festival Country</b>	de 14 h à 18h : Cours de danse Rob Fowler. 18 h 30 Apéro-concert suivi d'un repas "Patate franc-comtoise" et soirée country. Info : J-M Mongey : 06 77 28 06 57	Salle des fêtes de Champlitte
Dimanche 5 juin à 10 h <b>Fête de la Vénérie</b>	<b>Chasse à courre "rallye joli-bois"</b> Concert de trompes, présentation des équipages, animations Omelette géante Repas sur résa : 06 88 15 82 11. Entrée : 2 € / Gratuit pour les moins de 12 ans	Site de Montgin Champlitte
Mercredi 8 juin	<b>Initiation gratuite à la Marche nordique</b> RdV au gymnase à 19 h. (Bâtons fournis) la marche nordique s'adresse à tous, Sport de loisir, effets bénéfiques sur la santé. Insc : 03 84 67 64 42	
Dimanche 12 juin	<b>Brocante vide-greniers</b> des "amis de Frettes" Info D. Hartmann 03 25 84 62 48	Frettes
	<b>Randonnée pédestre</b> Leffond animation Parcours 12 km départ 9 h repas champêtre 8 €	Leffond 0384 67 69 09
	<b>Repas dansant</b> de "la Joie de vivre" de 12 h à 19 h Inscriptions au 03 84 67 87 44	Salle des fêtes
Samedi 18 juin	<b>Gala de danse</b> offert par les jeunes du club "Je danse" 20h	Salle Desgrez
	<b>Concert chorale "Bouquet de Cœurs"</b> 16 h 17h30	Montarlot
Dimanche 19 juin	<b>Vision d'artistes</b> - Concours de peintres dans les rues, organisé par les CCBFC et l'Office de tourisme de Champlitte. Ouvert à tous.	
Mardi 21 juin	<b>Fête de la musique</b> Info : 06 82 25 31 61.	camping
Samedi 25 juin <b>20 h 30</b>	<b>Concert chorale "Le point d'orgue de Jussey"</b> Répertoire classique. Entrée gratuite	Eglise de Champlitte
Dimanche 26 juin	<b>Concours de pêche</b>	Branchebeau
	<b>Vide-greniers estival</b> 2€ le m linéaire. bar restauration gaufres sur place info 06 82 25 31 61	Camping
Dim. 3 juillet 8 h - 18 h	Rétromobile "auto rétro chanois" Bourse, vide-greniers, restauration 03 84 67 64 47 (61 03)	Place Ch. Quint



VILLE DE CHAMPLITTE

[elus.champlitte@orange.fr](mailto:elus.champlitte@orange.fr)

<http://www.mairie-champlitte.fr>

Info municipale n°90  
Juin 2016



### Le 9 mai, le Conseil départemental de Haute

**Saône a signé la mort du collège de Champlitte.** Contrairement aux dires de son président, il a signé aussi l'affaiblissement durable du bourg de Champlitte. La seule réponse à toutes nos questions et nos interrogations : *je le fais pour le bien des enfants de Champlitte !* Lui sait ce qu'il faut à nos enfants : des temps de transport allongés considérablement, la restauration scolaire obligatoire, des classes surchargées, des enseignants anonymes, et son maître mot, "la mixité sociale".

Nous avons utilisé tous ceux qui pouvaient faire pression sur le président du CD pour tenter de se faire entendre : le conseil communautaire et son président, nos 2 conseillers départementaux F. Richardot et A. Blinette, les 2 sénateurs, A. Joyandet et M. Raison, sont venus par 2 fois à Champlitte, le député Alain Chrétien a posé une question d'actualité à l'assemblée nationale le mardi 24 mai à la Ministre de l'éducation. Nous avons rencontré par 2 fois la Préfète, le 26 mai nous étions avec la Directrice départementale des services de l'éducation nationale (DASEN), Le 27 mai, les directeurs techniques du département et du rectorat, ont rencontré les personnels, agents techniques et enseignants, les élus et parents, pour présenter l'après fermeture ! Nos arguments maintes fois répétés ont été entendus, mais tout est semble-t-il ficelé depuis longtemps.

Aucune réponse de la part des élus départementaux qui ont voté la fermeture, que du mépris. Notre département rural fait du zèle : 5 collèges, dont le nôtre, sont clairement identifiés pour disparaître : 5 collèges sur 25 ! 20% ! **Pourquoi ?** Nous ne nous résignons pas. Vous pouvez suivre toutes nos actions sur la page facebook ouverte sur ce sujet : [facebook.com/jaimeleroygourhan](https://facebook.com/jaimeleroygourhan)

**Camping :** Il est ouvert depuis mi-avril. Les températures de ce printemps ne se sont pas montrées jusqu'alors très favorables. Le bar et la restauration sont ouverts à tous.

**LE COLLEGE  
VECTEUR ESSENTIEL DE DEVELOPPEMENT LOCAL  
SYMBOLE FORT DE VIE ET D'AVENIR  
NON A SA FERMETURE**

**ALSH de Juillet**

Depuis Pâques, Pauline, stagiaire BPJEP (brevet professionnel de la jeunesse et de l'éducation populaire) permet l'ouverture du Chani'loisirs aux ados. Une carte d'inscription leur ouvre l'accès aux locaux et à diverses activités. L'ALSH sera ouvert cet été du mercredi 6 au vendredi 29 juillet.

**Sorties et animations du chani'loisirs**

- \* Mercredi 15 juin : shooting photos. Inscriptions obligatoires
- \* Stage piscine : du mercredi 6 au mardi 12 juillet (100 €) Transport, maître nageur.
- \* Vendredi 8 juillet : Nigloland pour les 10 - 16 ans. 8 places maxi (35 €)
- \* Mercredi 13 juillet maison de la nature à Brussey. 3 - 12 ans (15 €)
- \* Jeudi 21 juillet : Jungle kid 3 - 12 ans. Lasergames : 8 - 16 ans.
- \* Mercredi 27 juillet : balade découverte nature avec pique nique offert. À partir de 6 ans.

Toutes ces sorties se font sur inscription.

Renseignez-vous auprès de Gwylene dans les locaux du Chani'Loisirs (rue du marché) ou par téléphone au 06 21 35 47 63 ou 03 84 65 56 64

**Ecoles : du nouveau pour les rythmes scolaires.**

Depuis 2 ans, les NAP, nouvelles activités pédagogiques, fonctionnent à Champlitte à raison de 4 fois une heure et demie par semaine.

À la rentrée prochaine, nous avons demandé une dérogation pour proposer un autre rythme, à savoir un après midi pour les plus jeunes, le mardi, et un pour les plus grands, le jeudi. Cela devrait nous permettre de varier davantage les ateliers offerts aux enfants. Par ailleurs, nous envisageons de rendre ces NAP payants, à hauteur de 15 € par trimestre.

Une réunion d'information en direction des parents aura lieu fin juin.

Pas de changement pour les maternelles : Les NAP auront toujours lieu de 13h30 à 14 h tous les jours.

**L'offre éducative de proximité est  
déterminante pour capter les familles !  
NON À LA FERMETURE DU COLLÈGE !!!**

**Travaux**

Dans le but de réfléchir au devenir de notre commune, il a été créé une commission "avenir de Champlitte", commission qui regroupe des élus et des bénévoles de l'office de tourisme.

Elle travaille sur 4 thèmes :

- \* Le logement locatif ou achat, privé ou communal,
- \* Les commerces et services : amélioration de l'existant, propositions pour de nouvelles installations,
- \* Embellissement : hygiène et propreté, petites réparations, élimination des "verrues", fleurissement,
- \* Réhabilitation ou aménagement de certains quartiers de la commune.

Ce travail ne se limite pas au bourg de Champlitte. Il intègre les communes associées.

Si vous souhaitez vous joindre au groupe, inscrivez-vous en mairie.

Les bords de routes, les fossés, les parkings, les bois, la voie ferrée du tournant de Neuville, partout chacun, promeneur, automobiliste, peut se trouver nez à nez avec des sacs poubelle, des vieux pneus, des grillages, bref, de tout un lot d'objets dérangeants. Le conseil départemental parle de fermer des parkings pour lutter contre ces dégradations du paysage. C'est désolant. La déchetterie est là pour accueillir ce type de déchets. Elle est ouverte les lundi, vendredi et samedi de 9 h à midi et de 14 h à 18 h. Utilisons la !

**Infos :**

**Carte nationale d'identité** : les délais de traitement des cartes d'identité sont actuellement de 5 semaines. Pensez-y en cette période de vacances et d'examen.

**ERDF** : les travaux d'égavage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques 20000 volts vont débuter sur le territoire de la commune à compter du 30 mai.

**OM bac jaune** : Jusque-là, papiers, cartons, bouteilles, flacons et bidons plastique avaient exclusivement droit au bac jaune. À partir du 1er juin, il sera permis d'y déposer aussi pots de yaourt, barquettes, sacs plastique de type supermarché et films plastique de suremballage.